



Niger

Bulletin conjoint mensuel de suivi des marchés
n°2025-08
Août 2025



1 Points saillants :

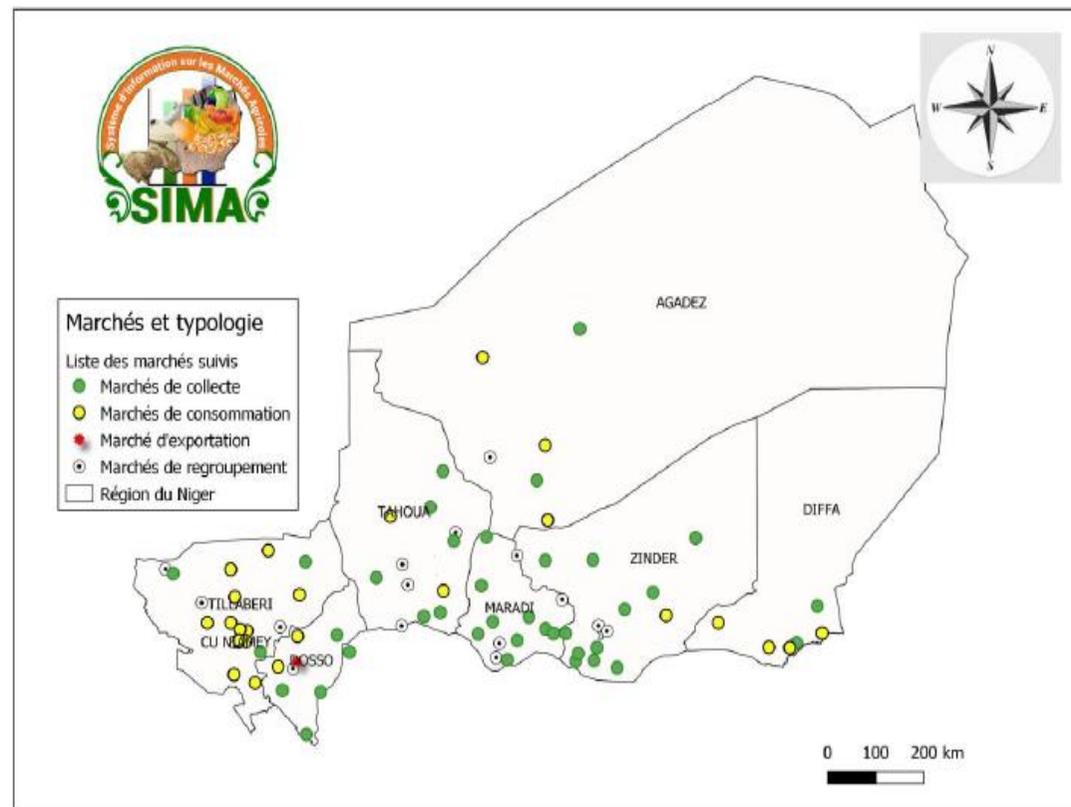
En août 2025, les prix des denrées alimentaires ont significativement baissé, **contrastant fortement avec les tendances saisonnières habituelles**. Le mil, le maïs, le sorgho, le riz importé et le niébé ont respectivement connu des baisses de 9 %, 11 %, 8 %, 15 % et 2 % par rapport à juillet 2025. Cette situation est d'autant plus remarquable qu'août correspond généralement au pic de la soudure, une période où les prix atteignent habituellement leur niveau le plus élevé en raison de la rareté des stocks et de la forte demande.

Comparé à la même période de l'année précédente (août 2024), les prix des denrées alimentaires ont fortement chuté : mil (-38 %), maïs (-40 %), sorgho (-40 %), riz importé (-23 %) et niébé (-49 %). Ces baisses traduisent un retour à des niveaux de prix plus normaux, après une année 2024 marquée par des hausses exceptionnelles dues à divers facteurs tels que les perturbations climatiques, les tensions sécuritaires ou la fermeture des frontières notamment celle du Bénin.

En comparaison avec la moyenne des cinq dernières années, les prix des principales denrées alimentaires restent nettement inférieurs. Le riz importé affiche une baisse de 3 %, le niébé de 28 %, le maïs de 20 %, le sorgho de 19 % et le mil également de 19 %. Si cette dynamique se maintient, elle pourrait contribuer à renforcer la résilience des populations face aux chocs économiques et climatiques.

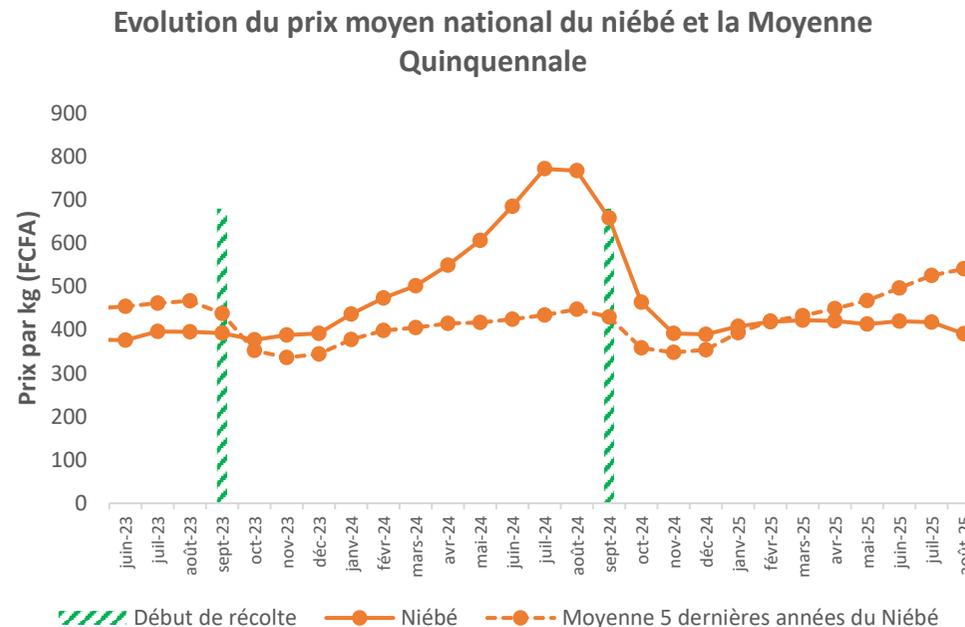
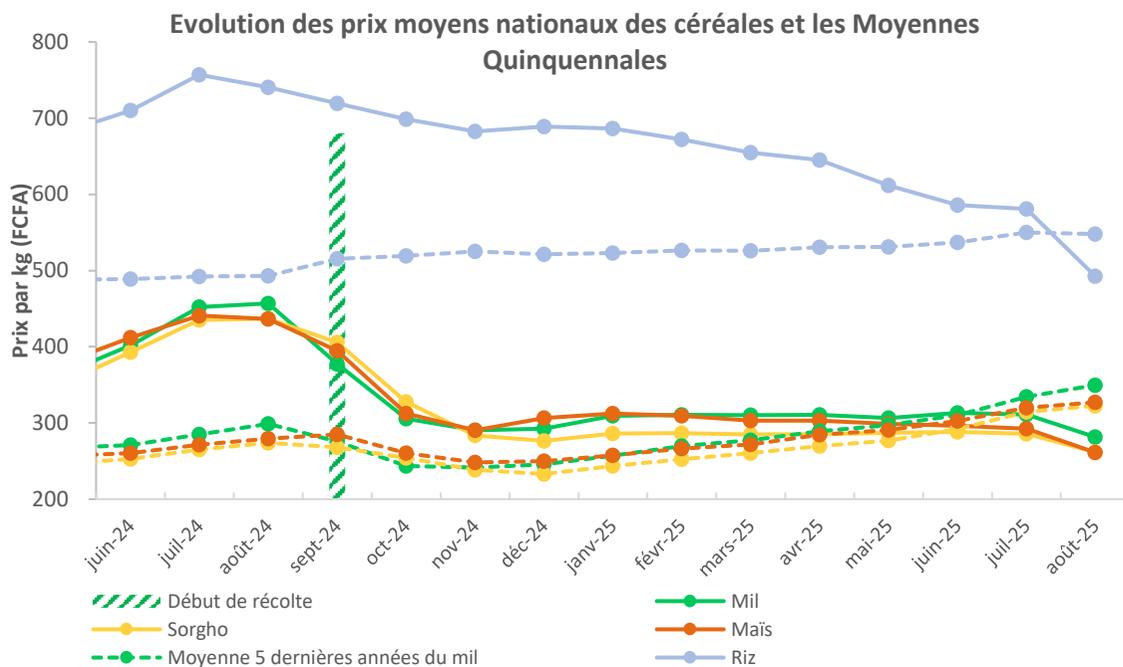
➤ **Le 24 septembre 2024, le Niger a décrété une interdiction stricte sur l'exportation des céréales, à l'exception des envois à destination du Mali et du Burkina Faso. Cette décision vise à « protéger l'approvisionnement » du marché national.**

Répartition spatiale des marchés suivis par typologie



La carte ci-dessus illustre en préambule, la répartition spatiale de l'échantillon des marchés suivis par le SIMA par typologie. Ce sont 89 marchés à travers le pays qui sont suivis hebdomadairement par le SIMA avec l'appui du Gouvernement et de ses partenaires, en particulier le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

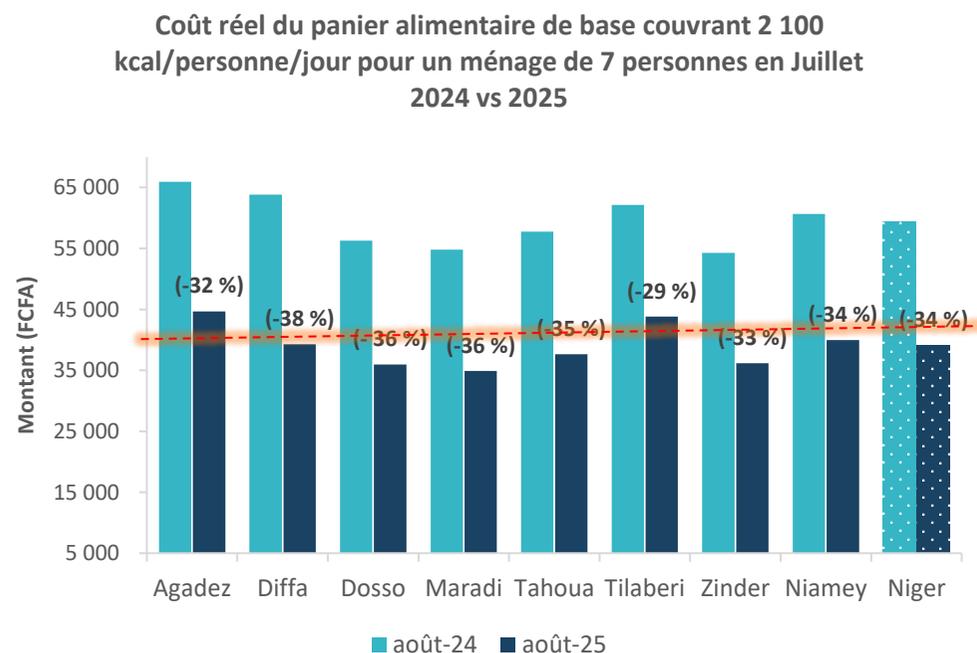
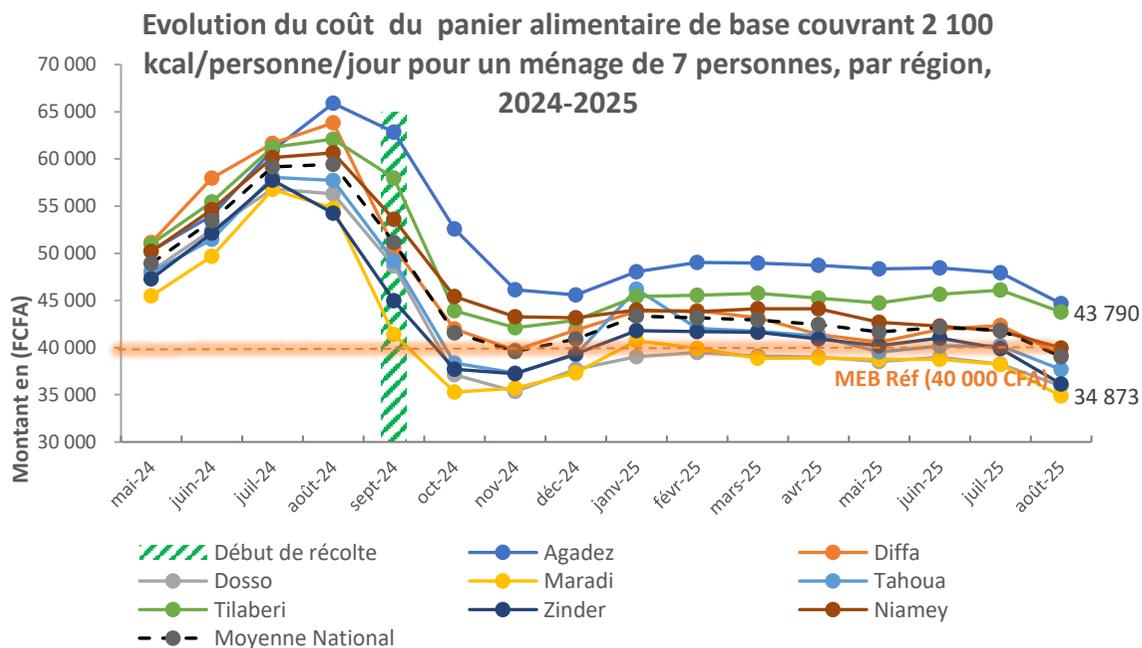
2. Baisse des prix, approvisionnements stables et disparités régionales persistantes



En août 2025, les prix des principales denrées alimentaires ont connu une baisse notable, malgré la période de soudure, grâce à un climat commercial stable et des interventions publiques. Le panier alimentaire moyen s'est établi à 39 040 FCFA, en dessous du seuil de référence, avec des disparités régionales dues à l'insécurité et à l'éloignement. Les marchés sont moyennement approvisionnés, soutenus par les stocks des commerçants et les ventes à prix modéré de l'État. Malgré la fermeture de certains marchés dans les zones à risque, les prix restent globalement bas comparés à 2024 et à la moyenne quinquennale. Cette amélioration reflète les efforts conjoints de l'État et de ses partenaires pour renforcer la sécurité alimentaire.

3. Baisse du coût du panier alimentaire, mais pressions régionales persistantes

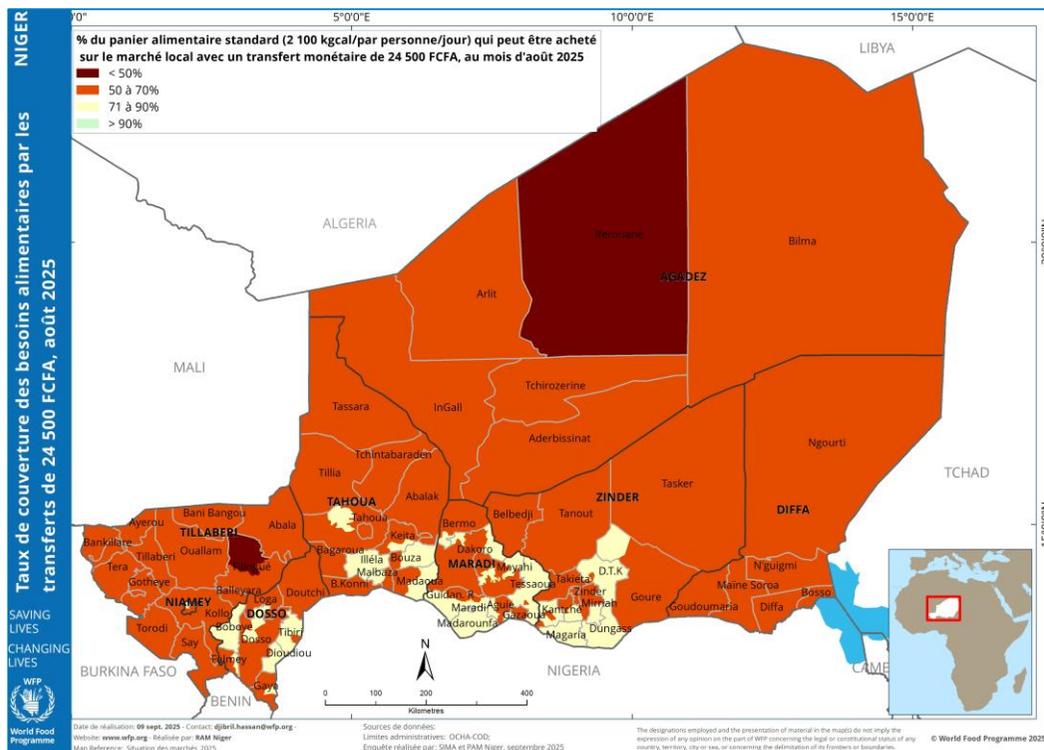
En août 2025, le coût moyen du panier alimentaire (mil, niébé, sel, huile végétale) s'est établi à 39 040 FCFA, enregistrant une légère baisse par rapport à juillet et passant sous le seuil de référence de 40 000 FCFA. Les régions d'Agadez et de Tillabéri affichent les niveaux les plus élevés, en raison respectivement de leur éloignement des zones de production et de l'insécurité persistante. Depuis près de deux ans, Agadez, Tillabéri et Diffa dépassent régulièrement ce seuil, illustrant une pression économique continue sur les ménages. Toutefois, à l'échelle nationale, une baisse de 34 % par rapport à août 2024 témoigne d'une amélioration notable après les hausses exceptionnelles de l'année précédente.



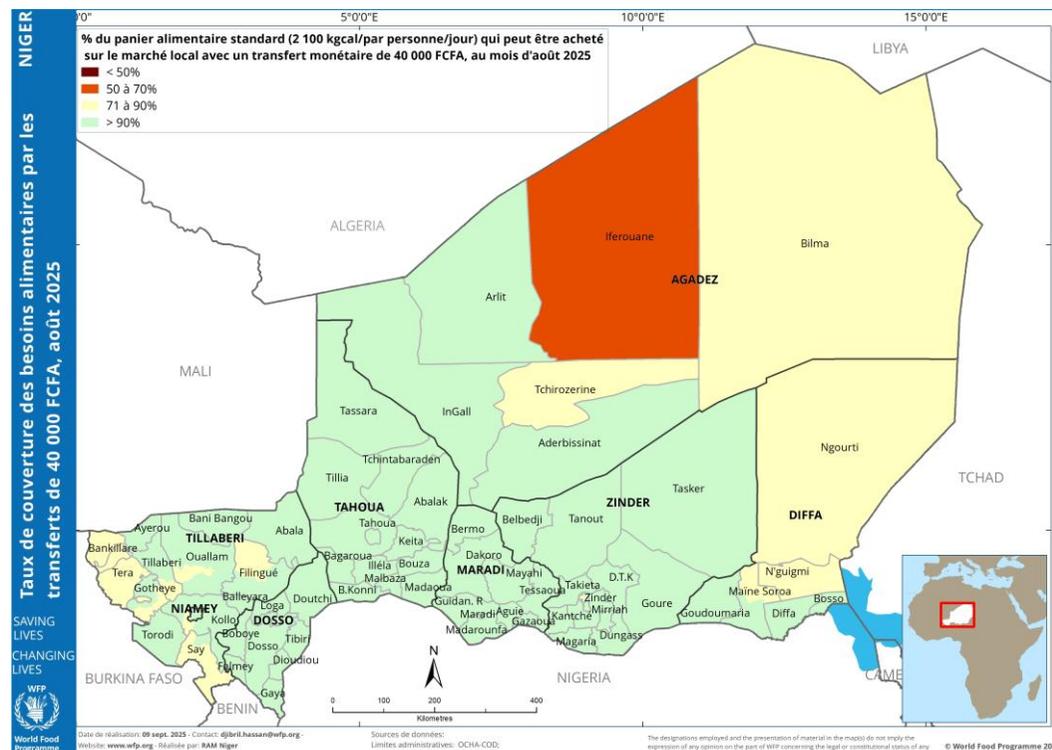
4. Impacts sur les transferts monétaires

Ces cartes présentent le pourcentage du panier alimentaire minimal de référence (MEB) qui peut être acheté sur les marchés locaux en août 2025, selon le montant des transferts monétaires du PAM (taille de la ration)

Carte 1 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 24 500 FCFA



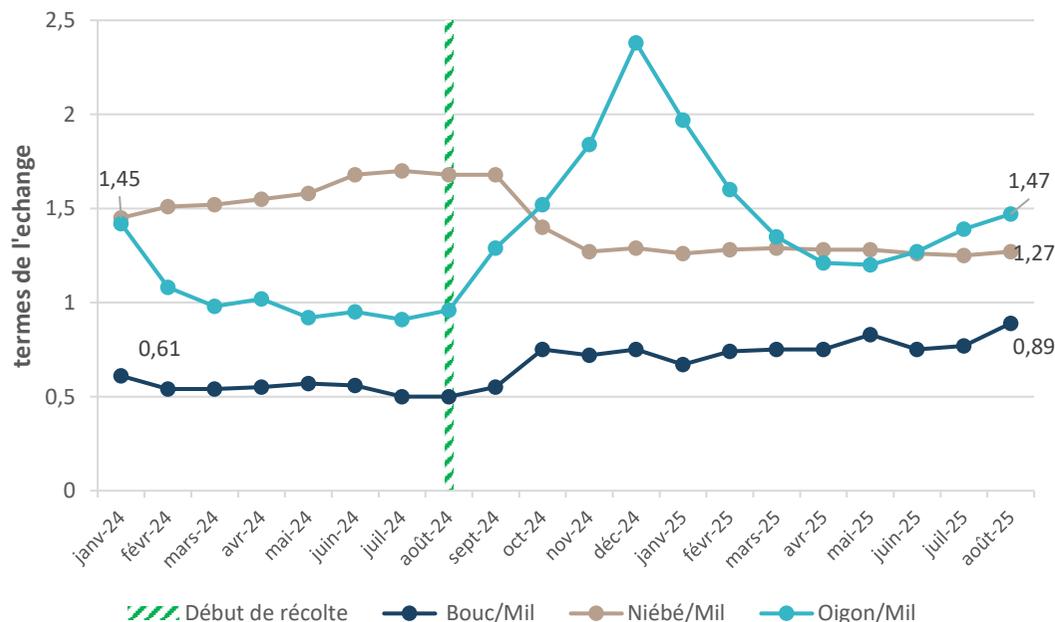
Carte 2 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 40 000 FCFA



- En août 2025, le transfert de 24 500 FCFA par ménage (composé de 7 personnes), représentant 61 % du MEB, permet de couvrir entre 50 % et 70 % du panier de référence dans la majorité des départements. Dans les départements du sud de Zinder, Maradi et Dosso, cette couverture atteint 71 % à 90 %, tandis qu'elle reste limitée à 50 % dans certains départements telles que Iférouane (Agadez) et Filangué (Tillabéri) (voir Carte 1).
- Le transfert de 40 000 FCFA, correspondant à 100 % du MEB dans le cadre de la Réponse Rapide à la Soudure (RRM), permet de couvrir plus de 90 % du MEB dans la plupart des départements. Toutefois, cette couverture demeure insuffisante dans certains départements d'Agadez, Diffa et Tillabéri, en raison de l'insécurité et de l'éloignement des zones de production (voir Carte 2).

5. Évolution des termes de l'échange (TDE) en août 2025

Evolution des termes d'échange entre bouc, niébé et oignon par rapport au sac de mil de 100 kg



TDE Bouc/Mil : Le prix moyen d'un bouc âgé d'un an est estimé à **25 212 FCFA**, contre **24 202 FCFA** le mois précédent. Parallèlement, le sac de 100 kg de mil se négocie à **28 400 FCFA**. Les termes de l'échange s'établissent donc à **0,89**, contre **0,77** le mois passé, ce qui signifie qu'un bouc permet désormais d'acquérir **89 kg de mil**. Cette évolution traduit toutefois une **dégradation des conditions d'échange au détriment des éleveurs**.

TDE Niébé/Mil : Le sac de niébé se vend en moyenne à **36 200 FCFA**. Le rapport d'échange s'établit à **1,27**, contre **1,25** le mois précédent, indiquant qu'un sac de niébé permet d'obtenir **127 kg de mil**. Les **termes de l'échange restent favorables aux producteurs de niébé**.

TDE Oignon/Mil : Le prix moyen d'un sac d'oignon a diminué, passant de **43 800 FCFA** à **41 800 FCFA**. En conséquence, le rapport d'échange avec le mil s'établit à **1,47**, contre **1,39** le mois précédent, ce qui permet d'échanger un sac d'oignon contre **147 kg de mil**. Les **conditions restent donc globalement avantageuses pour les producteurs d'oignon**.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à joindre :

Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

Kokou AMOUZOU, Chef de l'unité RAM : kokou.amouzou@wfp.org

Salou MOUMOUNI HAROUNA, Analyste des marchés et SECAL : salou.moumouni@wfp.org

Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)

Hamissou BOUBAKAR, Coordonnateur SIMA : hamissouboubakar@simaniger.net

Ibrahim NAMAIWA, Analyste des marchés : ibrahimnamaiwa@yahoo.fr